© Véronique Huyghe /ENSCI

ÉDITION 2025

GUIDE DU CANDIDAT

Cursus Création industrielle
Cursus Design textile
Doubles-cursus / Doubles-diplômes

ENSCi
LES ATELIERS

UNE ÉCOLE POUR INVENTER DEMAIN

Créée en 1982, l'ENSCi - Les Ateliers est la seule grande école publique française dédiée au design industriel et au design textile. **Son ambition est de faire émerger les personnalités qui veulent agir au sein d'un monde complexe et plein de paradoxes en actionnant les leviers du design : objets, services, systèmes, espaces.** Les défis à relever sont nombreux : urgence climatique, sobriété énergétique, recyclage des matériaux, régulation numérique, évolutions sociétales...

Son concours d'entrée illustre l'esprit du design en tant que discipline multiforme ainsi que l'esprit de cette école singulière : penser et repenser l'évolution de la société industrielle et post-industrielle en s'appuyant sur des fondamentaux solides.

Une ou un designer formé à l'ENSCi interroge la place de l'Humain au sein des écosystèmes naturels, techniques, sociaux et économiques. Ses propositions s'attachent à concilier contextes et usages dans toutes leurs dimensions.

C'est pourquoi l'enseignement dispensé y est très varié : cours théoriques et pratiques, apprentissages techniques, travaux en ateliers de projets au plus près de la réalité professionnelle, stages académiques et professionnels en France et à l'étranger.

Ce programme exigeant requiert de chaque élève un engagement personnel vis-à-vis de sa formation et une prise d'autonomie progressive. Car, pendant sa scolarité, il lui est demandé de construire peu à peu son profil professionnel de designer.

Le design est donc une activité que l'on choisit en accord profond avec soi-même. Il répond à la fois à une volonté d'agir pour le bien commun et à un besoin d'expression personnelle. Il appartient aux candidats potentiels d'être conscients de cette dimension de vocation et d'éprouver la force de leur intérêt pour ce domaine.

Dans cette optique, nous leur recommandons de parcourir régulièrement le site internet de l'École riche en informations (Portes ouvertes de l'école, soutenances publiques des diplômes, espace d'exposition du *Bis*...) et de se documenter sur les parcours de designers, à travers les très nombreuses ressources accessibles au grand-public.

L'ENSCi s'attache à recruter ses élèves sur leur motivation et leurs potentiels. **La créativité, l'ingéniosité, le sens du collectif et la personnalité de chaque candidat sont au coeur du concours d'entrée.**

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

Vous ne pouvez postuler que pour un seul cursus par concours et vous ne pouvez vous présenter plus de trois fois au concours, quels que soient la catégorie et le cursus.
L'admission à l'ENSCi - Les Ateliers se fait par la voie d'un concours ouvert aux candidats et candidates ayant une bonne connaissance de la langue française et répondant aux critères de niveau ci-dessous, sans limite d'âge.

CURSUS CRÉATION INDUSTRIELLE ET DESIGN TEXTILE

CATÉGORIE I / CURSUS DE 5 ANS
Bacheliers et bachelières de l'enseignement secondaire, quels que soient la série ou les enseignements de spécialité du bac, ou titulaires du Brevet de Technicien (BT), de Certificats français et de diplômes étrangers équivalents.

La durée de scolarité est de cinq ans. Les candidats et candidates de terminale seront admis sous réserve de l'obtention de leur baccalauréat.

Une dérogation est possible pour les non-bacheliers : voir conditions sur la page FAQ du site de l'ENSCi.
Les candidats encore en terminale ne doivent pas envoyer de demande de dérogation.

CATÉGORIE II / CURSUS DE 4 ANS
Titulaires d'un diplôme (reconnu RNCP) Bac +2 de l'enseignement supérieur français ou étranger quelle qu'en soit la spécificité (DUT, BTS, DMA, CPGE Arts et Design...). La durée de scolarité est de 4 ans.

CATÉGORIE III / CURSUS DE 3 ANS
Titulaires d'un diplôme (reconnu RNCP) d'un niveau au moins égal à celui de la licence de l'enseignement supérieur français ou étranger quelle qu'en soit la spécificité (Bac +3 et plus).
La durée de scolarité est de 3 ans.

CATÉGORIE IV / CURSUS DE 3 ANS
Candidates et candidats ayant une activité professionnelle d'au moins 4 années quel que soit leur niveau d'études antérieur.

La durée de scolarité est de 3 ans minimum.

DOUBLE-CURSUS SCIENCES ET DESIGN

CATÉGORIE I / SORBONNE UNIVERSITÉ / ENSCi
Bacheliers et bachelières de l'enseignement secondaire ayant suivi les enseignements de spécialité scientifiques du bac ; ou titulaires d'un baccalauréat de la série S obtenu un an avant l'année du concours de l'ENSCi. Vous pouvez consulter ce lien pour les choix de spécialités au lycée : https://sciences.sorbonne-universite.fr/actualites/quels-choix-de-specialites-au-lycee

DOUBLES-DIPLÔMES

ENSAM
Elèves de première ou deuxième année à l'ENSAM.

ENSAPB
Elèves de première ou deuxième année à l'ENSAPB.

CentraleSupélec
Elèves de première année à CentraleSupélec.

CELSA
Accessible aux élèves ayant effectués un semestre d'immersion à l'ENSCi-Les Ateliers durant leur Master I.

CANDIDATS INTERNATIONAUX

Le concours est ouvert aux candidatures internationales selon les mêmes modalités que celles prévues pour les autres candidats et candidates.

Le DELF niveau B2 est requis. Ce document sera à déposer sur la plateforme de dépôt de l'ENSCi avec votre dossier de candidature.

CONTACTS

CRÉATION INDUSTRIELLE ET DESIGN TEXTILE

Antoine Durot
Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry
Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

SCIENCES ET DESIGN ENSCI - SORBONNE UNIVERSITÉ

Charles Antoine
charles.antoine@sorbonne-universite.fr

Véronique Eicher
Responsable des partenariats académiques
veronique.eicher@ensci.com

DOUBLES-DIPLÔMES

ENSAM / **Fabrice Mantelet**
fabrice.mantelet@ensam.eu

ENSAPB /**Alexis Markovics**
alexis.markovics@paris-belleville.archi.fr

CentraleSupélec
Sylvie Paul
sylvie.paul@centralesupelec.fr

CELSA / **Caroline Marti de Montety**
caroline.marti@celsa.paris-sorbonne.fr

ENSCI / **Véronique Eicher**
veronique.eicher@ensci.com

PROCESSUS D'INSCRIPTION

CANDIDATS ET CANDIDATES PARCOURSUP

Qui est concerné par Parcoursup ?

• Les **titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent,** engagés ou non dans des cursus post-bac ou des classes préparatoires aux écoles d'art. Ces candidats/tes n'ont obtenu aucun diplôme après le Bac (Catégorie I, cursus de 5 ans).

• Les élèves en classe de Terminale, en cours d'obtention de leur Baccalauréat (Catégorie I, cursus de 5 ans).

Vous devez vous inscrire **via Parcoursup ET** finaliser votre inscription en déposant les pièces complémentaires demandées pour le concours **via le portail** de l'ENSCI.

Attention : les candidats et les candidates en cursus de Sciences et Design et les Doubles-Diplômes ne passent pas par Parcoursup.

Inscription en deux étapes

Étape 1 : Inscription via Parcoursup.
Vous devez suivre la procédure Parcoursup et vous inscrire sur la plateforme dédiée.
Merci de vous reporter aux modalités spécifiques de la procédure Parcoursup sur son site.

Étape 2 : Dépôt des pièces complémentaires sur le portail de l'ENSCi (voir page suivante « Constitution du dossier »)

Ouverture du dépôt des pièces complémentaires :
7 mars 2025.

Date limite de dépôt des pièces complémentaires :
4 avril 2025 à 10h.
L'accès sera fermé après 10h, heure de Paris.

CANDIDATS ET CANDIDATES HORS PARCOURSUP

Qui sont les candidats et candidates hors Parcoursup ?

• Les **titulaires d'un diplôme post-bac français enregistré au RNCP ou étranger équivalent** (BTS, Licence 3, Bachelor reconnu RNCP, DN MADE, DNSAP, Master, CPGE 2, etc.).

• Les étudiants **en cours d'obtention pour l'année scolaire 2024-25** d'un diplôme post-bac français enregistré au RNCP ou étranger équivalent.

• **Les candidats et candidates ayant une activité professionnelle d'au moins 4 années** quel que soit leur niveau d'études antérieur.

• Les candidats et candidates qui choisissent le cursus de **Sciences et Design.**

• Les candidats et candidates en **double-diplôme.**

• Les non-bacheliers demandant une dérogation (cette demande est à faire avant le 3 février 2025).

Inscription

Inscription et dépôt des pièces demandées sur le portail de l'ENSCi.
Ouverture des inscriptions et du dépôt :
17 janvier 2025.

Date limite d'inscription et de paiement :
7 février 2025 à 10h.

Date limite de dépôt des éléments de votre dossier :
14 février 2025 à 10h.
L'accès sera fermé après 10h, heure de Paris.

POUR TOUS LES CANDIDATS ET CANDIDATES

Notification d'admissibilité :
24 avril 2025 à partir de 15h sur le site de l'École.

Période des entretiens et des épreuves pour l'admission :
Du 5 mai au 13 mai 2025 (à l'exception du 9 mai).

Notification d'admission :
2 juin 2025 à partir de 15h sur le site de l'École.

PORTES OUVERTES

Si vous souhaitez découvrir l'ENSCi, parler avec ses professeurs, ses étudiants de l'école, obtenir des conseils pour construire votre dossier de candidature, nous vous recommandons d'assister aux portes ouvertes de l'École qui auront lieu sur place et en ligne le **vendredi 31 janvier et le samedi 1 février 2025.**

SOUTENANCE DE DIPLÔMES

Assister aux soutenances publiques des diplômes permet de bien comprendre les cursus de création industrielle et de design textile. Des sessions ont lieu habituellement en octobre, décembre, mars et juillet. Ces soutenances sont retransmises en direct sur YouTube. Veuillez consulter la rubrique «Actualités» de notre site.

MONTANT DES FRAIS

Les frais d'inscription pour le concours d'entrée sont de 119 euros.

ATTENTION

Les frais de concours ne sont pas remboursables en cas de non-admissibilité, non admission, de désistement ou pour tout dossier ne remplissant pas les conditions d'éligibilité.

Il appartient aux candidats et candidates de bien identifier leur catégorie.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous trouverez ci-dessous les consignes pour constituer votre dossier de candidature.

Vous devrez déposer sur le portail de l'école tous ces éléments. **Les envois ne respectant pas les formats demandés seront automatiquement refusés.**

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

Tous les éléments administratifs devront être déposés sur notre plateforme d'inscription en ligne au format PDF.

Ces éléments sont les suivants :

• Copie de votre carte nationale d'identité.

• Copie de votre attestation de recensement, uniquement pour les candidats de nationalité française de 18 à 25 ans.

• Copies de vos diplômes et des bulletins trimestriels des classes suivies pendant vos deux dernières années de scolarité.

• Copies de vos attestations de travail, uniquement pour les candidats de la catégorie 4.

• Les diplômes et bulletins scolaires doivent être traduits certifiés en français, uniquement pour les candidats ayant étudié à l'étranger.

• Curriculum vitae, uniquement pour les candidats de la catégorie 3 et 4.

• Pour les boursiers : copie de votre notification d'attribution de bourse de l'année en cours 2024-25.

Ces pièces administratives ne sont pas demandées aux candidats et aux candidates Parcoursup puisqu'elles auront été collectées sur la plateforme Parcoursup.

UNE VIDÉO

Répondez à la question **« Qui êtes-vous ? »** à travers une courte vidéo de 2 minutes maximum.

C'est une présentation sincère et créative de vous-même, libre de ton et de style. Vous n'êtes pas obligé d'y apparaître ni d'y prendre la parole.

Format accepté : MP4
Taille maximale : 30 Mo
Pour la compression de votre fichier merci de vous référer au tutoriel en dernière page de ce guide.
Durée maximale : 2 minutes

UN OBJET

Choisissez un objet et présentez-le-nous en recourant à la photo, au dessin et à l'écrit.

La notion d'objet est ici très large : objet de grande ou de petite série, objet artisanal, pièce textile, production artistique, etc.

Exprimez en quoi consiste votre rapport personnel à cet objet. Vous pouvez adopter plusieurs angles d'approche : matériaux, formes, mode de fabrication, histoire, valeur, qualités et défauts, attachement sentimental, etc... Le style et le ton de votre présentation sont libres.

Il est également possible d'apporter une modification à cet objet : couleur, forme, mécanisme, utilisation, etc. Expliquez alors brièvement l'esprit de cet apport.

Format accepté : PDF
Taille maximale : 5 Mo
Nombre de pages : 1 planche maximum
Nombre de mots : 300 mots maximum. Les textes doivent être dactylographiés ou être lisibles si vous choisissez la forme manuscrite.
Attention : l'ajout de liens vers des sources externes (vidéo, websites, etc.) ne sont pas autorisés.

TROIS PROPOSITIONS PERSONNELLES

Vous devez présenter trois propositions personnelles exprimant vos points de vue et vos centres d'intérêt.

Vous avez la possibilité d'aborder les questions de votre choix, de choisir les domaines où vous vous exprimez concrètement, de montrer vos réalisations et vos activités que vous estimez significatives, selon une palette très ouverte : productions matérielles, plastiques, techniques, actions individuelles et collectives, associatives, caritatives, militantes, politiques, bénévolats, récit de voyage, etc.

Pensez à structurer votre présentation.

Format accepté : PDF
Taille maximale : 15 Mo
Nombre de pages : 10 planches maximum (page de couverture incluse).
Nombre de mots maximum : 600 mots maximum pour la totalité des 10 planches.
Attention : l'ajout de liens vers des sources externes (vidéo, websites, etc.) ne sont pas autorisés.

DÉPÔT DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ

SOUMETTRE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Que vous soyez un candidat ou une candidate Parcoursup ou hors Parcoursup, **vous devez créer un compte sur le portail d'inscription et de dépôt de l'école.** Assurez-vous d'utiliser une adresse courriel que vous consultez régulièrement et également de ne pas utiliser une adresse Free (rejet des emails groupés). En effet, des messages importants sur le déroulement du concours ainsi que les convocations pour l'admission seront uniquement envoyés à l'adresse que vous nous aurez communiquée.

Si vous avez déjà passé le concours, vous avez déjà un compte. **Merci de conserver la même adresse-mail que celle que vous aviez utilisée pour vous inscrire. Vous avez la possibilité de réinitialiser votre mot de passe si vous l'avez oublié.**

Une fois votre compte créé, **suivre ces étapes** :

ETAPE 1 | **FORMULAIRE ADMINISTRATIF**
Remplir le formulaire administratif en ligne. Rassembler et déposer les documents administratifs demandés. N'oubliez aucun des éléments administratifs, l'absence d'un seul d'entre eux ferait rejeter votre dossier comme incomplet.
Les candidats Parcoursup n'auront pas à fournir de documents administratifs supplémentaires, ceux-ci ayant déjà été déposés sur la plateforme Parcoursup. Ces candidats doivent toutefois compléter l'ensemble des champs du formulaire.

ETAPE 2 | **INSCRIPTION ET PAIEMENT DES FRAIS**
Payer en ligne les frais d'inscription au concours d'un montant de 119 euros via notre plateforme sécurisée.
Le paiement en ligne par carte bancaire des frais valide votre inscription et permet le dépôt des éléments de votre candidature.

Nous vous recommandons donc de procéder à votre inscription au concours dès l'ouverture du portail de l'ENSCi afin de pouvoir déposer tous les éléments possibles.

Les candidats Parcoursup n'auront aucun paiement à effectuer, celui-ci ayant déjà été réglé via la plateforme Parcoursup. Pour ces candidats, le paiement et la confirmation de leur vœu via Parcoursup valide leur inscription. Il est important de noter que tout dossier de candidature déposé sur notre portail sans inscription préalable sur Parcoursup ne sera pas pris en compte.

ETAPE 3 | **DÉPÔT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DEMANDÉS**
Déposer sur notre portail en ligne tous les éléments demandés en respectant les consignes données dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

Après avoir créé votre compte et réglé les frais d'inscription, vous pouvez accéder à votre espace de dépôt à tout moment pour ajouter progressivement les éléments de votre candidature et éviter ainsi de tout soumettre à la dernière minute.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre la date de clôture pour le dépôt des pièces demandées et d'anticiper les problèmes informatiques que vous pourriez rencontrer.

Les dossiers incomplets et/ou reçus après la date limite et l'heure indiquée ne seront pas acceptés.

MONTANT DES FRAIS

Les frais d'inscription pour le concours d'entrée sont de 119 euros.

Attention à ne pas faire une double inscription sur Parcoursup et hors Parcoursup.

Il appartient aux candidats et candidates de bien identifier leur catégorie.
En cas de doute, merci de contacter par mail Sarah Aubry ou Antoine Durot.

CONTACT

Antoine Durot
Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry
Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

FOIRE AUX QUESTIONS

Pour plus d'informations sur les modalités de candidature les candidats et les candidates sont invités à également lire la FAQ. Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions, vous pouvez contacter Sarah Aubry ou Antoine Durot.

La FAQ est accessible ici.

ENTRETIENS ET ÉPREUVES D'ADMISSION

Les résultats de l'admissibilité seront publiés sur le site de l'École le mercredi 24 avril 2025 à partir de 15h.

Une convocation vous sera également envoyée par courriel. **Les admissions se dérouleront à l'École du lundi 5 mai au mardi 13 mai 2025 (à l'exception du 9 mai).**

TOUR DE TABLE ET PRISE DE CONTACT

Vous êtes invité à vous présenter brièvement lors d'un tour de table avec les membres du jury et les autres candidats et candidates.
Puis, vous avez avec les membres du jury une prise de contact d'une durée de 5 minutes maximum en introduction à votre journée d'admission.

EPREUVE COLLECTIVE

Les candidats sont répartis en deux groupes en vue d'un travail collaboratif de narration.

Chaque groupe tire au hasard quatre cartes d'un jeu basé sur quatre familles spécifiques. Chaque groupe a la possibilité d'échanger ou de tirer une nouvelle carte pour modifier son tirage initial et orienter ses premières idées de récit.

Une fois chaque tirage rapidement fixé, chaque groupe doit imaginer séparément une narration originale à partir de ses quatre cartes. Pendant 30 minutes, il structure sa recherche au moyen de notations visuelles (dessins, story-boards, schémas...) et écrites. Puis il s'appuie sur ces éléments pour une présentation orale de 5 minutes, sur le ton et dans le style de son choix.

ÉPREUVE INDIVIDUELLE

Une thématique est proposée à tous les candidats.

En trente minutes, vous élaborez une proposition formelle à partir de cette thématique par un travail basé sur un ou plusieurs axes laissés à votre choix : surface, couleur, volume, espace, cinétique, etc.

Des matériaux vous sont fournis (différents types de papiers et cartons, ruban adhésif, fil de fer, ficelle) et vous disposez du matériel que nous vous avons demandé d'apporter.

Vous avez 2 minutes pour présenter à l'oral votre proposition au jury et aux autres candidats.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

L'entretien a une durée de 15 minutes.

Vous serez invité à vous exprimer sur votre parcours, votre motivation pour l'ENSCi et la vision que vous avez de votre avenir professionnel.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

8h45 Arrivée des candidats et des membres du jury

9h00 Tour de table

9h10 Prise de contact individuelle de 5 minutes maximum (chronométrée)

10h00 Épreuve collective 1h15 maximum

11h30 Épreuve individuelle 1h15 maximum

12h45 Pause déjeuner

14h00 Entretien de 15 minutes

17h00 Fin des entretiens

BESOINS PARTICULIERS

Veuillez nous contacter si vous êtes un candidat avec des besoins particuliers, par exemple pour cause de :
- Troubles moteurs, sensoriels, psychiques
- Troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, etc.)
- Troubles de la communication
- Maladie chronique invalidante
- Trouble du déficit de l'attention

Afin de vous permettre de passer la phase d'admission du concours dans les meilleures conditions, l'ENSCi met en place des mesures de compensation, c'est-à-dire des mesures destinées à atténuer les désavantages occasionnés par votre trouble. Il peut s'agir d'aménagements tels que prolongation du temps du concours, documents adaptés, etc.

Antoine Durot
Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry
Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les évolutions rapides des applications d'intelligence artificielle font partie de l'actualité quotidienne des deux dernières années. En février 2023, nous avions attiré l'attention des candidats sur le fait que leur utilisation n'était pas autorisée et pas pertinente dans le cadre du concours d'entrée de l'ENSCi. Nous nous réservions alors le droit de vérifier l'origine des fichiers numériques déposés par chaque candidat.

En 2024, nous faisions le constat que l'IA interroge à plus d'un titre la pratique du design car elle reconfigure de manière spécifique les relations entre outils, services, usages et usagers. Nous avons alors pris en compte son influence grandissante pour permettre son utilisation, raisonnée et critique, lors de la phase d'admissibilité du concours d'entrée.

En 2025, nous renouvelons cette possibilité. **Chaque candidat a donc la possibilité d'utiliser une ou plusieurs applications d'intelligence artificielle pour élaborer ses réponses, toujours personnelles, aux épreuves qui lui sont proposées. Mais il lui est impérativement demandé :**

- **de nommer le ou les outils qu'il utilise**, la version employée et si elle est payante,
- **de décrire précisément comment il s'en sert**,
- **de mesurer l'importance de cette utilisation dans chaque réponse finalisée.**

Il est bien sûr attendu de chaque candidat qu'il soit sincère dans ses déclarations et sache prendre du recul sur ses productions. Dans le contexte du concours d'entrée, l'intelligence artificielle ne représente pas une solution mais une possibilité voire une opportunité, selon l'approche de chacun.

Tout candidat peut d'ailleurs choisir de n'utiliser aucune intelligence artificielle, il n'en sera bien sûr aucunement pénalisé. Il doit simplement le mentionner et dire succinctement pourquoi il a fait ce choix.

Vous devrez joindre votre réponse sur le choix ou non de l'utilisation d'une IA sous la forme d'un PDF d'une page dactylographiée de 250 mots maximum. Vous déposerez votre PDF sur le portail d'inscription de l'ENSCi et il ne devra pas dépasser 1 Mo.

Ce PDF ne fait pas l'objet d'une évaluation.

CONTACT

Antoine Durot
Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry
Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

TUTORIEL POUR RÉDUIRE LA TAILLE DE VOTRE VIDÉO

ÉTAPE 1

Télécharger le logiciel gratuit Handbrake

Pour cela il faut vous rendre sur le site :
www.handbrake.fr

Une fois téléchargé, vous pouvez l'installer.

ÉTAPE 2

Ouvrir Handbrake et cliquer sur **Ouvrir une source** (en haut à gauche).
Un menu s'ouvre et il faut alors sélectionner la vidéo que vous souhaitez compresser. Cliquer sur Ouvrir.

ÉTAPE 3

Aller dans le menu **Préréglage** en haut à gauche.
Choisir **Web**, et dans le sous-menu Web, sélectionner **Social 25MB 2 minutes 540p60.**

ÉTAPE 4

Actionner le processus de compression en cliquant sur **Démarrer** (bouton vert en haut).

La compression se met en marche.

Par défaut un endroit est déterminé sur votre ordinateur. Si vous souhaitez changer l'emplacement de l'enregistrement de votre fichier compressé, vous pouvez aller dans **Parcourir** (en bas, à droite) et sélectionner un dossier d'emplacement de votre choix.

ÉTAPE 5
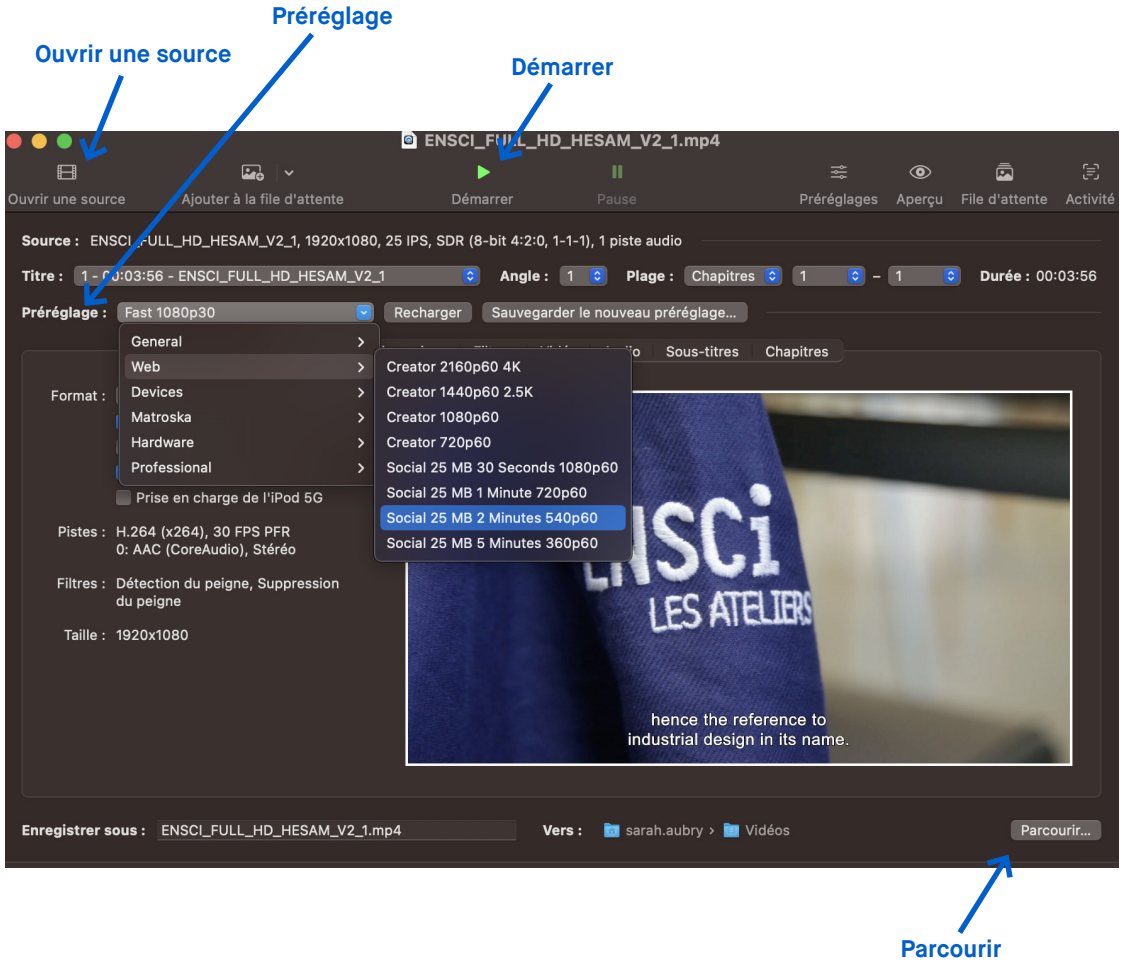
Vérifier la taille de votre fichier. Avec les réglages indiqués votre fichier devrait être inférieur à 30 Mo.